

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 21 JANVIER 2011

Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.

Le Conseil légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 21 janvier 2011 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

Étaient présents : Messieurs LEGRAND – PIERRAIN - ANGLADE – SEGURA – BARRAULT – ALLOUC HE – PRADO - FOURNIER
Madame DECHELLE - Madame ADT GUILBERT – Mademoiselle CHAILLOT .

Absents excusés . Néant

Secrétaire de séance : Madame ADT GUILBERT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, qui l'accepte à l'unanimité, de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir la modification du régime indemnitaire des agents communaux.

DELIBERATIONS

Contentieux avec madame DELAPERRIERE :

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à demander à la société AXA, représentée par monsieur QUERU, de faire intervenir Maître GERNIGON pour défendre la commune.

Véhicule communal :

Après présentation de monsieur le Maire du projet d'acquisition d'un nouveau véhicule, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire l'acquisition d'un véhicule OPEL COMBO pour un montant total de 11 890 euros TTC pour monsieur Alain HEBERT.

Autorisation de mandatement d'une dépense d'investissement :

Dans l'attente du vote du budget et compte tenu de l'acquisition prochaine du véhicule communal, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser monsieur le Maire à mandater l'acquisition du nouveau véhicule communal.

Modification du régime indemnitaire :

Instauration de l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures

TRAVAUX

Messieurs ANGLADE et PIERRAIN, adjoints au Maire, expliquent au conseil municipal le début de réalisation de la deuxième tranche du contrat triennal de voirie rue des Uzelles. Suite à certaines interventions de riverains, le conseil municipal à l'unanimité, abstention faite de monsieur PIERRAIN, ne souhaite pas revenir sur les décisions prises avec la DDE et le Conseil Général sur la poursuite de ces travaux. Quelques aménagements facilitant la circulation pourront être étudiés sur le terrain.

Le conseil municipal et monsieur le Maire souhaitent entreprendre des travaux d'enfouissement de réseaux rue des Sables courant 2012. Pour cela monsieur le Maire se rapproche du SIESM pour mettre en place une étude de réalisation.

Messieurs ANGLADE et PIERRAIN indiquent par la suite, les différentes démarches concernant des travaux d'entretien (mairie, bords de Seine, branchements plomb) et font appel à monsieur SEGURA pour voir comment les finances peuvent permettre cette année de réaliser ces différents travaux.

FINANCES

Monsieur SEGURA présente un tableau de suivi des comptes de la commune de 2002 à 2013 (projection). Monsieur SEGURA précisera les priorités de travaux au cours du Débat d'Orientation Budgétaire.

SECRETAIRE DE MAIRIE

Mademoiselle GODANO s'est présentée à tous les membres du conseil municipal, nous lui avons souhaité la bienvenue. Pour l'instant elle s'informe avec madame GERARD de toutes ses responsabilités.

CAMVS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les divers événements survenus en décembre 2010, à savoir la démission de monsieur Christian BOURNERY au 1^{er} janvier 2011.

INFORMATION SUR LES NOUVELLES RECETTES

Monsieur le Maire explique les différents problèmes concernant les nouvelles recettes de la CAMVS du fait de la disparition de la taxe professionnelle. Un cabinet d'expert doit se réunir avec des représentants de la commune (messieurs LEGRAND, PIERRAIN, SEGURA et mademoiselle GODANO) de façon à permettre l'élaboration du budget 2011 en tenant compte des modifications apportées par cette perte de taxe professionnelle.

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de compléter le régime indemnitaire précédemment voté, notamment pour la filière administrative. Le conseil municipal décide d'instaurer l'Indemnité d'exercice de missions des préfetures.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal et monsieur le Maire décident de faire l'acquisition d'un four à micro onde pour le personnel et de réserver la salle de réunion du 1^{er} étage de la Mairie, à la prise des repas.

Monsieur le Maire va faire un courrier à la société SITA SUEZ pour demander des explications sur la remise en état de la darse (carrière).

Monsieur le Maire fait un courrier à monsieur PICARDAT lui demandant de se rapprocher de l'entreprise qui a fait des travaux (EDF) de façon à leur demander une remise en état plus conforme place de la mairie.

Monsieur le Maire se rapproche de monsieur SALOU de la CAMVS de façon à entreprendre les démarches nécessaires concernant des logements indignes sur la commune.

Monsieur ALLOUCHE étant copropriétaire d'une parcelle du parc de la varenne, ne peut donc suite à sa demande, faire partie de la commission chargée d'étudier le dossier de demande de réintégration dans le patrimoine de la commune du Parc de la Varenne, numéro pairs présentée par Monsieur Pascal GUILBERT syndic de l'ASL Parc de la Varenne.

Messieurs PIERRAIN, BARRAULT, madame DECHELLE, composent donc cette commission avec monsieur LEGRAND qui la préside.

Prochain conseil municipal le vendredi 25 mars 2011 à 20 heures

Le maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,